

Dans sa deuxième recommandation, le Vérificateur général demandait que l'on examine la possibilité que les employés paient leur transport sur les avances de fonds qui leur sont remises. Pour ce qui est de cette seconde recommandation, les ministères hésitaient un peu à avoir recours au Service central des voyages à cause des frais exigés. En vertu des nouveaux arrangements conclus avec les lignes aériennes, le besoin d'exiger des frais disparaîtrait.

Bien que l'on reconnaisse qu'un système de paiement en espèces aurait encore des avantages, on s'accorde pour dire qu'il comporterait aussi des désavantages. Une analyse complète du coût-avantages exigerait une étude approfondie, serait onéreuse et devrait être basée sur un certain nombre de suppositions fondées sur le jugement. Vu l'entente conclue avec les lignes aériennes, il serait préférable d'examiner le système actuel de manière à voir de quelle façon on pourrait l'améliorer.

Il a donc été convenu que le Secrétariat du Conseil du Trésor établisse un groupe de travail interministériel chargé d'examiner la façon dont pourraient être améliorés les procédés qu'utilisent les ministères pour vérifier et payer les factures du Service central des voyages et contrôler l'attribution des numéros de voyage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Raymond Dubois  
Vérificateur général adjoint

Convenu

M. Peter Meyboom  
Sous-secrétaire  
Politique administrative  
Secrétariat du Conseil du Trésor

M. G.A. Berger  
Sous-ministre adjoint  
Approvisionnement commercial  
Ministère des Approvisionnements et Services